



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Gendarmerie nationale



---

## Alerte sécurité entreprise – tentative escroquerie

---

Début avril 2021, une entreprise franc-comtoise est victime d'une tentative d'escroquerie.

L'escroc adresse un mail concernant l'enregistrement du droit de propriété industrielle et commerciale accompagné d'une facture frauduleuse d'un montant de 265,43 euros.

Ce montant doit être réglé, dans les 14 jours, sur le compte bancaire d'une entreprise implantée à Bruxelles (B).

Cette atteinte fait l'objet de signalements similaires publiés sur internet.

### **Préconisations** :

- Observez une grande vigilance lors de la réception de toutes les factures même si le montant est peu important ;
- En cas de doute, effectuez des vérifications afin d'être certain que le document reçu concerne bien une prestation que vous avez commandée ;
- Pour les victimes de fraudes, tromperies, arnaques et escroqueries susceptibles de provenir de Belgique, signalez cette atteinte sur le site : <https://pointdecontact.belgique.be> ;
- Consultez le site de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) [www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr).
- Consultez le site du centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques CERT-FR [www.cert.ssi.gouv.fr](http://www.cert.ssi.gouv.fr) ;
- Consultez également le site [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr) ;
- Déposez plainte si vous le souhaitez auprès des services de police ou de gendarmerie ou faite une déclaration directement sur le site de pré-plainte en ligne <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> ;
- Restez vigilant.

Rédacteur : Adjudant-chef ROUBEY  
[intel-eco.rgfc@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:intel-eco.rgfc@gendarmerie.interieur.gouv.fr)